

À bâbord ! Revue sociale et politique

Un siècle de solidarité ouvrière

Comité exécutif du CCMM-CSN

Numéro 85, automne 2020

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/95265ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue À bâbord !

ISSN

1710-209X (imprimé)

1710-2103 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Comité exécutif du CCMM-CSN (2020). Un siècle de solidarité ouvrière. *À bâbord !*, (85), 20–21.

UN SIÈCLE DE SOLIDARITÉ OUVRIÈRE

Comité exécutif du CCMM-CSN

Le Conseil central du Montréal métropolitain – CSN (CCMM-CSN) est reconnu comme une organisation syndicale militante, combative et solidaire, toujours présente au cœur des luttes politiques et sociales. Son influence sur la vie politique montréalaise et québécoise au cours du XX^e siècle est indéniable et se poursuit aujourd’hui. Pour souligner son 100^e anniversaire, nous proposons un rapide survol de son histoire¹.



La grève du grand magasin Dupuis Frères, 1952, Montréal. Photo: Archives CSN (CC BY-SA 3.0).

Le 20 février 1920, des syndicats de la région de Montréal décident de s’allier au sein du Conseil central des unions catholiques et nationales de Montréal. L’appellation est significative. En effet, c’est sous l’égide de l’Église et en réaction à l’influence des syndicats américains que le Conseil central est fondé. Sous la devise «Justice et charité», des syndicats représentant des travailleur·euse·s de tous horizons s’associent pour s’appuyer mutuellement et faire avancer leurs droits. Cette solidarité intersectorielle demeure à ce jour l’une des caractéristiques essentielles du Conseil central.

Le fait d’adopter la doctrine sociale de l’Église n’est pas sans conséquences stratégiques et tactiques: jusqu’à la fin des années cinquante, l’histoire du Conseil central est marquée par une réticence à employer des moyens de pression lourds (lire: la grève), ainsi que par une modération certaine dans le discours politique qui contraste avec le radicalisme dont il fera preuve quelques décennies plus tard². Il n’en demeure pas moins que le travail effectué par le Conseil central à

cette époque permettra d’améliorer significativement les conditions de travail des membres de ses syndicats affiliés et jettera les bases des luttes à venir.

RENOUVELLEMENT ET RADICALISATION

Les années soixante sont une période charnière pour le Conseil central. S’étant défaits de l’influence du clergé, l’organisation est en plein renouvellement idéologique et politique. Afin de permettre aux syndicats affiliés de jouer un rôle de premier plan dans ses orientations politiques, le Conseil central organise même un congrès chaque année!

Dès la première moitié de la décennie, on sent que les choses changent et que les positions politiques du Conseil central sont en train de se radicaliser. Preuve concrète de cette transformation, l’exécutif élu au congrès de 1965 est uniquement constitué de femmes, à l’exception de la présidence. Une telle situation, impensable dix ans plus tôt, illustre bien le changement qui s’opère au sein de la société québécoise et du Conseil central, ce dernier étant, comme ce sera souvent le cas à l’avenir, à

l’avant-garde des transformations sociales qui affectent le Québec.

Les années soixante sont aussi celles de l’ouverture du «deuxième front» à la CSN. Marcel Pepin, président de la confédération, l’officialisera en 1968 dans un discours demeuré célèbre. À quoi bon militer pour de bonnes conditions de travail si nous ne disposons pas de conditions sociales et politiques propices à l’émancipation de l’ensemble de la population? Il faut dès lors élargir la lutte syndicale à des enjeux qui dépassent le cadre des relations de travail, et prendre à bras le corps les dossiers politiques plus généraux que sont par exemple le logement, la consommation, l’éducation, les droits des femmes et des minorités, etc.

Le message de Marcel Pepin est très bien reçu par ce qui s’appelait alors le Conseil central des syndicats nationaux de Montréal (CCSNM). Son président, Michel Chartrand, était d’ailleurs la personne tout indiquée pour mener une lutte populaire de grande envergure. À partir de son élection en 1968, il cherchera à faire en sorte que le CCSNM devienne le point

de ralliement de « tous les protestataires, tous les contestataires et tous les révolutionnaires³ », ce qu'il réussira fort bien, voire trop bien de l'avis de certain-es. C'est l'époque de la création des comités des « fronts de lutte » : condition féminine, solidarité internationale, santé-sécurité au travail, etc. C'est également une époque de mobilisation exceptionnelle, qui sert encore de nos jours d'inspiration aux militant-es du Conseil central.

RÉSISTANCE ET COMBATIVITÉ

Avec la montée du néolibéralisme dans les années quatre-vingt, le contexte politique devient moins favorable aux mobilisations de masse et l'action syndicale est plus difficile. Malgré tout, le Conseil central tient le fort, notamment en matière de condition féminine, en particulier sur les questions d'accès à l'égalité au travail. Il sera ainsi très impliqué dans la marche Du pain et des roses, à l'origine de la Marche mondiale des femmes. Durant les deux décennies qui suivent, ce sera un dossier chaud, tout comme celui de la lutte au néolibéralisme, et ceux des droits des immigrant-es et des personnes LGBT+. Même si beaucoup de



Programme Souvenir, SCNM, 1945.
Photo : Archives CSN



Michel Chartrand au 21^e congrès de la Conseil central de Montréal de la CSN, 1979.
Photo : Pierre Gauvin-Évrard.

travail reste à faire, ces luttes, menées avec ses partenaires des forces progressistes, ont produit de grandes avancées bénéficiant aujourd'hui à l'ensemble de la population québécoise, syndiquée ou non. Pensons à la création du réseau public des services de garde réclamée depuis des années par le Conseil central, ou à la reconnaissance des conjoints de même sexe, un enjeu pour lequel beaucoup d'efforts ont été déployés.

Depuis 2000, les luttes contre les politiques d'austérité, en faveur des services publics et des droits sociaux ainsi que de la protection de l'environnement, sont les enjeux majeurs autour desquels l'action politique du Conseil central s'est déployée. Bien sûr, l'appui aux mobilisations des syndicats demeure une part essentielle de son travail, qui exige un temps et des efforts considérables. D'importantes mobilisations ont marqué cette période, notamment à l'occasion du Sommet des Amériques en 2001 à Québec, où plus de 2 000 membres de syndicats affiliés au Conseil central ont participé à

la résistance; ou lors du Printemps érable et des occupations et manifestations de masse du 1^{er} mai 2015.

Après un siècle d'existence, le Conseil central du Montréal métropolitain-CSN demeure une organisation dynamique, ancrée dans les luttes sociales. Si les façons de faire ont évolué, les principes et la combativité demeurent. Sachons nous inspirer de cette histoire riche – et mouvementée – pour continuer à réclamer plus de justice, d'égalité et de démocratie!

1. Qui fait l'objet d'un traitement plus approfondi dans un livre paru tout récemment: *Cent ans de lutte. Faits saillants d'une histoire d'actions militantes et de combats solidaires*, St-Joseph-du-Lac, M Éditeur, 2020, 2016 p.

2. *Ibid.*, p. 30.

3. Fernand Foisy, Michel Chartrand. *La colère du juste, 1968-2003*, Outremont, Lanctôt, 2003, p. 16.